

Pour les voeux janvier 2007

Mesdames et messieurs,

Je vous remercie d'avoir répondu si nombreux à l'invitation de ce matin, même si cela vous a conduits à écouter vos vacances et je vous demande pardon par avance de la longueur de mon intervention. Mais vous êtes confortablement installés, nous avons veillé à ce que le chauffage mette la salle à bonne température, et vous pouvez, si vous le souhaitez, vous accorder un petit somme en attendant les amuse bouche de l'apéritif.

Je salue tout d'abord mes collègues du conseil municipal et des conseils enfants et jeunes, M. de Kerangat, maire honoraire, les élus des communes voisines, les représentants de la gendarmerie, le chef de centre de secours le capitaine Le Brech, et des représentants de nos multiples associations qui animent la vie questembertoise.

Pourtant, je sais que certains n'ont pas pu se joindre à nous et qu'ils le regrettent. M. Bouvard, député de la circonscription, le père Boudard Mme de Vettor, trésorier, FH, M. de la Rivière, UNC, et de nombreux autres invités qui n'ont pas pu se rendre disponibles.

Comme d'habitude, je commencerai par un regard sur l'année passée, avant d'annoncer à grands traits, les projets essentiels de 2007. Mais d'abord, quelques faits statistiques.

Nous n'avons pas eu de recensement en 2006, nous n'avons donc pas de chiffres précis sur l'évolution de la population. Notons cependant ceux de l'état-civil, 78 naissances, soit 13 de plus qu'en 2005, 55 décès (9 de moins), et 17 mariages (deux fois moins qu'en 2005) plus pour l'anecdote. Plus significatifs sont les données scolaires : progression de 44 enfants dans les primaires et maternelles, (+5,3%). Ou encore les chiffres de l'urbanisme : 130 PC (- 7%) mais là il faut observer les mètres carrés de SHON autorisés où on constate une augmentation de 55% du fait des permis de construire groupés (construction route de Rochefort par exemple). Tout cela traduit le dynamisme de notre commune et son attractivité.

Cela n'est pas sans conséquences sur les prix des logements, et des terrains à bâtir. Ce qui va nous conduire à accélérer autant que nous pourrons les procédures de la ZAC du Centre pour laquelle nous avons obtenu du préfet l'arrêté d'utilité publique, et donc la possibilité d'aller jusqu'à l'expropriation. Il nous faudra aussi intervenir plus fermement par le biais du droit de préemption pour maîtriser les coûts fonciers. Nous comptons sur l'établissement public foncier régional pour nous aider dans ces procédures.

Car aujourd'hui, même avec un emploi stable, il devient difficile d'accéder à la propriété, il est même difficile de se loger tout simplement. D'où l'effort que nous consentons en faveur du logement social : intervention directe de la commune pour réaliser cinq logements dans l'ancienne mairie, square Le Mauff de Kergal, aide au montage financier pour les programmes de Bretagne Sud Habitat (21 logements en cours de construction dans la ZAC, 3 dans l'ancienne maison Camenen, 16 dans le reste de la propriété, et bientôt 21 logements à la place de l'ancienne maison de retraite).

Si le logement est une des préoccupations majeures de nos concitoyens, les questions d'emploi sont aussi au coeur de leurs soucis. Dans ce domaine, les données sont fragmentées et nous n'avons pas d'analyse détaillée depuis le recensement de 99 qui indiquait un nombre d'emplois équivalent au nombre d'actifs, la moitié des emplois questembertois étant occupés par des résidents de la commune, et vice-versa bien sûr. Ce que nous savons aussi c'est qu'à côté des entreprises importantes comme EGC (près de 250 salariés) Guyomarc'h, Men-Bat, les commerces de la grande distribution, il y a de multiples entreprises dont la progression est moins visible mais tout aussi réelle. En particulier, grâce à ce qu'on appelle l'économie résidentielle : en deux mots, les nouveaux habitants apportent avec eux des revenus, qui contribuent à la richesse du territoire et par là à la création d'emplois. Juste un exemple, si on doit ouvrir une classe en maternelle, c'est immédiatement deux emplois, plus les heures liées au fonctionnement de l'école.

Nous avons aussi eu l'occasion de présenter dans le bulletin municipal les emplois de la zone de Kervault, en distinguant d'ailleurs les emplois nouveaux des emplois existants pour les entreprises qui s'y sont transférées.

Reste qu'il y a toujours des demandeurs d'emploi non satisfaits comme il y a aussi des offres d'emploi non pourvues. Et pas parce que les chômeurs les refusent, mais aussi parce que il n'y a pas de cohérence entre les offres d'emploi et les capacités des demandeurs d'emploi ; c'est d'ailleurs pour cela que la Communauté a mené une action sur les métiers non traditionnellement féminins : les femmes peuvent aussi devenir pouvoir travailler dans la mécanique, le bâtiment, etc.

Et puis, à côté des demandes d'emploi, il ne faut pas négliger la situation de ceux qui n'ont d'autres ressources que le RMI, qui n'ont pas beaucoup de perspectives. J'ai d'ailleurs demandé que le Conseil Général nous autorise à mettre en place un chantier nature, un chantier d'insertion, parce qu'une activité, même réduite, c'est encore mieux que rien du tout, et c'est souvent une étape vers la reconquête de la dignité et vers le travail salarié.

Pour donner maintenant un coup d'oeil dans le rétroviseur sur l'année écoulée, je crois que le fait majeur a été pour Questembert la validation du PLU. Aboutissement attendu d'un long travail d'analyse, de prospective, et de concertation. Aujourd'hui, la commune est dotée d'un document d'urbanisme qui trace les contours de notre territoire pour les dix prochaines années, même si nous pouvons avoir besoin de quelques modifications d'ici cette échéance. Maintenant donc, le maire délivre ou refuse les autorisations de travaux, les permis de construire, mais il faut rappeler que c'est forcément dans le respect strict du PLU, de ses zonages et de ses règlements. Il est un peu triste de voir des administrations ou des organisations qui nous ont imposé des contraintes renvoyer les usagers vers la mairie en disant : « le maire fait ce qu'il veut, c'est lui qui décide ! » C'est hypocrite, mais nous ferons avec. Le PLU a pourtant ouvert de larges surfaces à l'urbanisation, ce qui permettra de répondre aux attentes des Questembertois nouveaux et anciens.

Sans entrer dans le détail des réalisations de 2006, je signale en vrac les travaux aux restaurants scolaires (insonorisation, peinture, étanchéité) aux écoles (menuiseries, cour et jeux en maternelle), en notant que l'extension de l'école primaire n'a pu être terminée en raison d'une entreprise défaillante, les travaux de voirie, aussi bien en ville (place Belmont, place de la mairie, parking de la rue St-Martin, giratoires de Kervault) qu'à la campagne (routes et fossés). Quand j'aurai signalé les achats d'informatique pour la mairie, les travaux aux bâtiments culturels, les études sur l'éclairage public, j'aurai fait le tour des principaux chapitres de l'investissement. Un chiffre peut-être pour vous éclairer : les dépenses réelles d'investissement pour 2006 s'élèvent à 1 756 000 €.

Il faut pourtant, pour compléter le tableau de cette année 2006, rappeler que nous avons vu la mise en service de ce nouvel équipement culturel où nous nous retrouvons ce matin. L'Asphodèle n'a pas encore atteint sa vitesse de croisière, mais nous en mesurons les possibilités, qui sont à la hauteur de nos attentes. La convention qui règle le partage entre la ville et la communauté a été validée par le conseil municipal et par le conseil communautaire, à l'unanimité, et ainsi les choses sont claires. 2006 était aussi la première année de fonctionnement complet de la maison de l'enfance : là encore, les attentes sont satisfaites et la qualité du service rendu aux familles est reconnue par tous.

Pour terminer ce bilan, j'évoquerai les festivités marquantes de l'année 2006 : une fête de la musique réussie comme à l'habitude, des festives halles qui ont comblé les spectateurs, et la deuxième édition du festival culturel de la petite enfance, initié l'an dernier par Isabelle Descourt, et le CCAS de Questembert, porté cette année par la Communauté de Communes, a été un plein succès. Et puis, c'était plus discret mais tous les enfants l'ont apprécié, le spectacle offert à Noël à tous les écoliers de la Communauté.

La Communauté a pris cette année 2 nouvelles compétences, dans le domaine de l'enfance (RAM et coordination enfance jeunesse) et du tourisme, ce qui fait que l'OTSI est désormais intercommunal. Ajoutons aussi la coordination gérontologique qu'elle va assumer en liaison avec les services du conseil général, et, tout récemment, dans le cadre de la simplification des structures intercommunales, la compétence centre de secours... Ça ne changera rien pour les pompiers, ni pour les communes adhérentes, le seul effet – et il n'est pas négligeable – c'est l'amélioration de notre coefficient d'intégration fiscale et donc de notre dotation globale de fonctionnement...

Mais la communauté c'est d'abord le développement économique et par conséquent l'emploi. Sans revenir sur les chiffres donnés dans le bulletin pour la zone de Kervault, je veux évoquer un exemple de réussite communautaire : la société Sonaflex, créée dans la pépinière de Kervault, prépare son déménagement, sa

délocalisation, vers Molac, zone de la Brouée, donc sur le territoire communautaire. La pépinière a cette fois encore parfaitement rempli son rôle...

Pour l'année qui commence, la communauté va engager un programme d'action important : aménagement de 4ha autour du centre de secours avec des premières installations au cours de l'année qui commence, acquisition et aménagement de terrains pour étendre la zone de Kervault (les compromis sont signés pour 5 ha, qui s'ajoutent aux terrains déjà acquis), acquisition et aménagement de terrains à Cléherlan, le Godrého, (principalement les terrains Guyomarch) avec en perspective une zone vraiment raccordable à la voie ferrée, ce qui valide l'hypothèse du ferroutage. Vu son développement, la communauté s'interroge sur l'acquisition de bureaux plus spacieux que ceux qu'elle occupe en mairie. Il s'agit là des projets qui concernent le territoire communal, parce que la communauté a aussi des études en cours à Berric, Lauzach, à Pluherlin. Et nous sommes de plus en plus nombreux à croire à une évolution du SIVOM qui permettrait l'intégration des communes restantes dans la Communauté.

Pour parler du SIVOM, je dirai quelques mots du projet piscine. Mis en attente depuis 2000, ce projet a pu redémarrer puisque l'emplacement prévu, les anciens HLM, va bientôt être disponible (les bâtiments vont être rasés cette année). Avec l'aide d'un bureau d'études spécialisé, en concertation avec les usagers, nous avons redéfini le programme et choisi un assistant maître d'ouvrage. Le comité syndical du 12 décembre a validé le projet et modifié, sur ma proposition, la clé de répartition des dépenses d'une façon moins défavorable à la commune de Questembert. Nous aurons donc une nouvelle piscine avec chaudière bois et bassin en inox pour 2009. 2007 sera une année de dossiers et de préparation technique, avec, si tout va bien, des appels d'offre pour le dernier trimestre.

En fait j'ai déjà commencé à vous présenter les projets de Questembert pour l'année 2007. Inutile de revenir sur la réhabilitation de l'ancienne mairie, dont les travaux commencent ce mois-ci, ni de mentionner la restauration de la chapelle du Bodan qui va s'achever prochainement, ni celle de Saint-Michel que vous voyez tous les jours en notant quand même que la commune assurera elle-même la mise en lumière du monument. Mais puisqu'on parle de bâtiments religieux, nous devrions enfin achever les travaux de l'église communale : réparation de toitures, peinture du narthex, échelle du clocher, ligne de vie dans les combles, peu de chose en somme, mais il y en aura bien pour 100 000 € !

Du côté des écoles, à peine achevée l'extension de l'école primaire, il faudra penser à l'agrandissement de la maternelle... en attendant d'autres extensions à prévoir. Nous avons d'ailleurs réservé pour cela une partie du terrain qu'occupent les HLM rue du Calvaire.

Pour la voirie, le premier chantier sera la déviation de l'hippodrome, mais il y aura encore un gros programme en ville comme à la campagne.

Nous allons aussi entamer la remise à niveau de notre éclairage public : on en verra les premiers résultats dès cette année. Avec en plus une réduction des consommations d'énergie, qui cadrera bien avec notre engagement dans l'agenda 21.

Le projet de renouvellement urbain que nous avons initié autour de l'ancien marché aux veaux, rue Jean Grimaud, va suivre son cours, nous avons retenu la proposition de la société Espacil et de l'architecte vannetais Belbéoch pour réaliser un ensemble commerces (environ 600 m²) et logements (une petite vingtaine) avec les parkings adaptés bien sûr; la construction pourrait commencer à la fin de l'année.

Par ailleurs, mais je ne sais pas si c'est une bonne nouvelle, surtout une année avant les élections, je vous annonce qu'enfin le syndicat d'eau et d'assainissement a prévu de commencer la réhabilitation du réseau d'eaux usées... ce qui nous permet de penser à nos réseaux à nous, eaux pluviales, éclairage public, et aux travaux de voirie, rue St Martin, rue Alain Le Grand, place Gombaudo, place de la Libération, rue Le Brun-Malard, et autres rues du centre-ville... Donc, nous allons commencer en 2007 un cycle de souffrances et de misères, sans compter, *si justement, en comptant*, que tout cela va coûter beaucoup d'argent !

A côté de cela, les travaux de la mairie, l'extension du centre social, la construction de toilettes publiques ici et là, la rénovation des sanitaires du camping ne sembleront que broutilles, chiffrées quand même...

Et malgré tout, nous n'aurons pas fait tout ce que vous souhaiteriez, tout ce que d'autres vous promettront immédiatement, tout ce que nous voudrions faire. Mais j'aime bien me remémorer les mots du président

Kennedy dans son discours d'investiture le 20 janvier 1961 : « *Tout ceci ne sera pas achevé dans les 100 premiers jours, ni dans les mille premiers jours, ni peut-être dans toute notre vie sur cette planète, mais commençons.* » Notre action doit toujours s'inscrire dans la durée, de l'instant immédiat à la perspective à long terme. De même qu'elle ne doit pas obérer les chances des générations futures : nous devons laisser à nos enfants, à nos successeurs une commune, un pays, une terre dont nous aurons su ne pas gaspiller les ressources. Et c'est dans ce sens que nous devons collectivement nous engager dans la démarche du développement durable en élaborant un agenda 21 local.

C'est déjà le cas, vous avez noté que j'ai évoqué les questions d'environnement, mais la notion d'agenda 21 n'est pas encore familière aux Questembertois comme l'a montré le sondage réalisé par les étudiants de l'IUT au printemps dernier. Le questionnaire, vous vous en souvenez, avait été validé par le conseil municipal unanime, il avait d'ailleurs été associé à son élaboration. Les résultats ont été tout à fait intéressants, ils montraient que les Questembertois, que vous donc, vous étiez tout à fait satisfaits de la plupart des réalisations accomplies, ce qui n'est pas surprenant puisque nous avons tenu nos engagements. Pourtant, deux ou trois points négatifs ont retenu votre attention, l'offre commerciale, le manque de médecins spécialistes, la circulation en ville, et les parkings.

Pour la circulation et les parkings, nous sommes victimes -ne nous en plaignons pas cependant- victimes de l'attractivité de notre commune, victimes aussi et on peut le regretter du sans-gêne et de l'incivisme de trop de gens. Pourquoi bloquer la place René Mulot, alors qu'il y a du stationnement place du Marchix ou place de la Tour Belmont ? pourquoi s'agglutiner au carrefour rue du calvaire et rue le brun malard, alors qu'à 30 mètres, on peut se garer le long du cimetière ? Nous avons cependant pris des mesures, quelquefois désagréables, comme les contraventions ou encore la suppression de la taxe pour non réalisation de parking. Cependant, dans les projets d'aménagement urbain, nous prévoyons le plus possible des stationnements : ainsi malgré une nouvelle organisation place de la Tour Belmont, il n'y a pas une place de moins : devant la poste, nous en avons perdu trois, mais nous en avons créé 18 derrière la mairie. Et nous avons aménagé un nouveau parc de 15 places rue Saint-Martin. Et notez que nous avons choisi de réaliser une partie des revêtements avec un liant végétal, plus respectueux de l'environnement.

Le sondage montrait une fois de plus la demande maintes fois entendue de médecins spécialistes. Malheureusement, si nous avons pu avoir quelque espoir de nos contacts avec la clinique de Malestroit, la fermeture des activités maternité et chirurgie programmée et leur transfert à Ploërmel ont bloqué définitivement cette piste. Et quand on connaît les chiffres de la démographie médicale, on se rend compte que nous ne pourrions sans doute pas attirer de gynécologues ou d'ophtalmologues à Questembert. Cependant, j'ai récemment un nouveau contact à ce sujet. Je me garderai cependant de faire la moindre promesse. D'autres s'en chargeront, vous ne serez pas obligés de les croire.

Enfin, le sondage montrait que les Questembertois sont assez nombreux à souhaiter une offre commerciale plus étoffée, et même, pour être précis, l'implantation d'un Leclerc... Le service était attendu et le projet amenait plus de 70 emplois. Comme vous le savez, le projet a été refusé au niveau départemental et à la CNEC. Depuis, le promoteur de ce projet a redéposé un dossier, mais le contexte a changé avec l'autorisation d'un hyper U de 2500 m² à Malansac... Notre commune n'a pas pu saisir cette chance l'année dernière, il est peut-être trop tard. Ceux qui ont provoqué le blocage devront s'en expliquer.

2007 sera aussi une année importante pour notre pays tout entier avec les élections présidentielles et législatives. Les Questembertois, comme tous les Français d'ailleurs, ont indiqué qu'ils avaient conscience des enjeux et des choix cruciaux : en témoigne l'afflux des inscriptions sur les listes électorales. 572 nouveaux inscrits ! On a vu s'inscrire des jeunes (une centaine), des nouveaux arrivants (480), mais aussi des gens qui n'avaient jamais fait la démarche et qui donc n'étaient inscrits nulle part.

Sans doute pensaient-ils que leur voix, unique, individuelle, allait compter bien peu dans la masse. Mais ils ont vu que quelques milliers de voix manquantes en 2002 avaient empêché un vrai choix. Un écart minime peut faire la décision. Aujourd'hui, ils veulent avoir leur mot à dire, peser sur le choix, ils ne veulent pas que d'autres décident à leur place.

2007 sera donc une année marquée par la politique, par les campagnes électorales. J'y prendrai ma part avec conviction, mais il ne s'agit pas ici de vous influencer dans vos choix. Vous avez noté par ailleurs que je

ne serai pas en première ligne pour l'élection législative, c'est un choix que j'assume. J'ai pensé en effet que nous serions mieux représentés par une jeune femme que par un retraité, fût-il aussi jeune que moi.

J'en vois qui font la grimace et d'autres qui se réjouissent trop vite. N'allez pas conclure que j'ai renoncé à l'action publique, je compte bien après 2008 continuer à servir Questembert comme je le fais depuis plus de 10 ans : nous avons fait beaucoup de choses ensemble, il nous en reste encore assez pour que nous nous donnions une nouvelle ambition collective pour les prochaines années.

Il n'y a pas que le bulletin de vote pour manifester votre intérêt à la chose publique. Vous pouvez vous engager personnellement pour préparer les projets des années à venir et pour les mettre en oeuvre.

Je vous dis cela à vous ici, alors que vous êtes pour la plupart des acteurs de la vie locale, par votre investissement associatif. Nous avons eu l'occasion de marquer la reconnaissance collective à des militants du milieu sportif. Ces médailles étaient parfaitement méritées, et il faudrait que cette pratique soit étendue à d'autres domaines. Même si nous pouvons marquer la reconnaissance de la commune en donnant la médaille de la ville à ceux qui se distinguent particulièrement. Mais déjà je veux dire ma reconnaissance à tous ceux qui s'investissent dans la vie associative, qui se comportent en citoyens et pas seulement en consommateurs des services mis à disposition. Il est vrai que l'engagement associatif, non plus que l'engagement dans la vie publique, n'est pas toujours un lit de roses : il y a beaucoup de conseillers, pas toujours assez d'acteurs, des critiques négatives plus souvent que de l'action concrète. Vous avez bien du courage pour continuer malgré tout et les Questembertois devraient prendre vraiment conscience de ce qu'ils vous doivent.

Je veux enfin remercier mes collègues conseillers municipaux, et spécialement les adjoints qui ne comptent pas leur temps, les personnels communaux qui sont beaucoup sollicités. C'est grâce à vous tous que la vie à Questembert est pleine d'agrément et de richesse.

Grâce à vous 2007 sera une année de bonheur et de réussite. Bonne année à vous tous, bonne année Questembert.

All this will not be finished in the first hundred days. Nor will it be finished in the first thousand days, nor in the life of this administration, nor even perhaps in our lifetime on this planet. But let us begin